

DÉLIBÉRATION

Du Conseil d'Administration

De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 3 juillet 2025

Délibération n° 2025-07-1

Point 1 : Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration du 12 décembre 2024 et du 14 mars 2025

Vu le Code de l'Education,
Vu le décret n° 86-640 du 14 mars 1986, modifié, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de certaines écoles d'ingénieur,
Vu le règlement de scolarité de l'ENSCR,

Le Conseil d'Administration examine les projets de procès-verbaux des séances du 12 décembre 2024 et du 14 mars 2025.

Les procès-verbaux du conseil d'administration du 12 décembre 2024 et du 14 mars 2025 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés : 21

Présents : 18

Représentés : 3

Votes :

Refus de participer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Visa de la présidente
Patricia FOMPEYRINE



Délibération adoptée

Document(s) en annexe au présent extrait : Procès-verbaux du 12 décembre 2024 et du 14 mars 2025

Extrait envoyé à la Rectrice Chancelière des Universités le :